

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 3 septembre 2024 à 19 h 30  
Salle Madeleine-Lahaye 500, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Doug HURLEY, Maire d'arrondissement  
Monsieur Richard BELANGER, Conseiller d'arrondissement  
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement  
Madame Danielle MYRAND, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur Alain WILSON, Conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Alexandre HÉROUX, Coordonnateur à la sécurité publique  
Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics  
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement  
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement  
Madame Marie Claude OUELLET, Directrice de la culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens  
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

---

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

---

**10 - Ouverture de la séance**

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 30.

---

**CA24 28 132**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève du mardi 3 septembre 2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

10.02

---

## 10 - Annonces du maire

Le maire souhaite la bienvenue à la séance du conseil d'arrondissement du 3 septembre 2024 et invite les conseillers.ères à se présenter puis fait le point sur les éléments d'intérêt pour les résidents de l'arrondissement.

Il fait un retour sur les opérations de nettoyage qui ont eu lieu à la suite des pluies abondantes des 9 et 10 août dernier. Le maire remercie chaleureusement l'équipe de la sécurité publique et les cols bleus de l'arrondissement d'avoir prêté main-forte aux citoyens. Il ajoute qu'une fois tous les puisards nettoyés, l'équipe d'aqueduc de l'arrondissement procédera à l'inspection de certaines conduites spécifiques et informera les citoyennes et citoyens de l'état d'avancement des travaux.

Ensuite, il aborde la question du tournoi de golf de la *Coupe des Présidents* qui se déroulera du 24 au 29 septembre prochain sur le territoire de l'arrondissement. 30 000 visiteurs sont attendus et des centaines de policiers seront présents sur le territoire. Le maire explique les impacts sur les déplacements pendant cet événement. Un système de vignettes sera utilisé pour assurer l'accès au pont. Quant au stationnement, il sera interdit sur toutes les rues de L'Île-Bizard, à l'exception des détenteurs de permis temporaire de stationnement.

Le maire termine son allocution en souhaitant une bonne rentrée et année scolaire aux petits et grands. Il invite les citoyens à consulter le site web de la ville de Montréal, les réseaux sociaux de l'arrondissement ou de contacter leur élu-e pour plus d'informations sur l'événement de la *Coupe des Présidents*.

---

## 10 - Annonces - sécurité publique, affaires policières et vie communautaire

Le commandant du poste de quartier 3, souhaite la bienvenue à tous et fait part des différentes opérations ayant lieu sur le territoire de l'arrondissement durant la saison estivale et pour la rentrée scolaire. Il entame sa présentation par les opérations de sécurité routière qui ont eu lieu du 26 août au 20 septembre, quotidiennement, aux abords de l'école.

Il mentionne qu'une vingtaine d'opérations de vitesse combinées à des opérations de sécurité routière ont été effectuées durant l'été et ont abouti à l'émission d'une cinquantaine de constats d'infraction. Ces interventions portaient sur la vitesse, sur le respect de la signalisation (panneaux d'arrêts), sur la circulation à vélo, sur l'utilisation du cellulaire au volant et sur le port de la ceinture de sécurité.

Il ajoute qu'un véhicule a été intercepté puis remorqué pour conduite dangereuse alors qu'il roulait à grande vitesse près de la montée de l'Église et la rue Alphonse-Desjardins. Des opérations se sont poursuivies dans les zones à grand risque d'accident, dont le boulevard Jacques-Bizard et la rue Cherrier; 15 constats d'infractions ont été remis.

Également, en matière de criminalité, le 28 août dernier, un suspect a été arrêté pour introduction par effraction dans les commerces et résidences, une certaine quantité de stupéfiant a été saisie lors de cette intervention. De plus, le 29 août dernier, un individu a été arrêté pour des vols qualifiés avec armes blanches (couteau) dans les commerces.

En matière communautaire, plusieurs visites ont été effectuées dans les écoles primaires Jonathan Wilson et Jacques-Bizard afin de sensibiliser les jeunes à la sécurité routière et aux déplacements à vélo. Les agents sociocommunautaires ont aussi visité les camps d'été de Sainte-Geneviève avec la collaboration des cadets à vélo dans le but, entre autres de sensibiliser les jeunes au métier de policier.

Le commandant termine sa présentation en soulignant la rencontre d'une centaine d'aînés de l'arrondissement par les agents communautaires et les cadets à vélo dans le but de les aider à la suite de l'inondation pour une prise en charge par des organismes.

Monsieur le maire invite le coordonnateur de la sécurité publique de l'arrondissement, M. Alexandre Héroux, à prendre la parole.

Par la suite, le maire fait appel à la période de questions pour les affaires policières et la sécurité publique.

Début : 19 h 54

Monsieur François Fortin

- Points d'entrée sur L'Île-Bizard pendant la *Coupe des Présidents*.

Monsieur Denis Lepage

- Offres de location de résidences pendant la *Coupe des Présidents*.

Madame Solange Boucher

- Fermetures de plateaux sportifs et culturels pendant la *Coupe des Présidents*.

Fin : 20 h 11

---

### 10 - Période de questions du public

Début : 20 h 12

Monsieur Raymond Pilon

- Inondations sur la rue Paquin;  
- Construction d'un collecteur pour canaliser l'eau du bassin vers la rivière

Monsieur William Groulx

- Nettoyage du bassin de rétention au nord de la rue Cherrier

Monsieur Gerry Carter

- L'information sur le site web de l'arrondissement concernant le tournoi de golf de la *Coupe des Présidents*

Madame Hélène Prud'homme

- Aide financière du gouvernement pour les citoyens ayant subi de l'inondation à la suite des pluies abondantes du 9 août.

Madame Nicole Lemyre

- Demande d'explication sur la décision de l'arrondissement concernant la signalisation sur la rue Jacques-David

Madame Ginette Gendron

- Inondations depuis 2021 sur la rue Paquin, retrait des pompes industrielles installées en face de cette rue.

Monsieur Denis Mallot

- Demande un suivi de la pétition du 18 juillet sur les infractions de la rue de la Plage-Riviera.

Monsieur Serge Gagné

- S'informe sur le coût de la réfection du gazebo du parc de l'Anse-aux-Rivard.

Monsieur François Prud'homme

- Travaux du Golf St-Raphaël – actions de la Ville pour demander une révision de leur système de drainage  
- Inondation de la rue Dorval.

Monsieur François Fortin

- Le coût rattaché aux vignettes de la *Coupe des Présidents*.

- Subvention de la Ville de Montréal pour la tenue du tournoi de golf.

Madame Diane Bigras

- Entretien du marais du parc-nature Bois-de-L'Île-Bizard

Monsieur Nikolai Schneider

- S'informe sur la subvention de la ville pour les inondations subies par les citoyens non assurés pour les refoulements d'égouts? Quelles sont les options disponibles?

À 21 h 15,

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Richard BÉLANGER

de prolonger la période de questions du public conformément à l'article 45 du Règlement de régie interne du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève (CA28 0073).

La proposition de prolongation est agréée.

Monsieur Kerry Doherty

- S'exprime sur la pétition déposée par plusieurs citoyens concernant les travaux exécutés au Club de golf Saint-Raphaël

Monsieur Bourassa

- Pourquoi l'eau des travaux du Club de golf Saint-Raphaël est-elle drainée dans l'égout pluvial de la Ville?

Monsieur Italo Ruggiero

- Travaux exécutés par le Club de golf Saint-Raphaël – demande à la Ville de faire un arrêt de travaux.

Madame Anne Marie Bourassa

- Est-ce que la ville va inviter les citoyens à participer aux discussions avec le Club de golf Saint-Raphaël et faire preuve de transparence?

- Arrêt des travaux par la Ville.

Monsieur Alain Basile

- Est-ce que vous pourrez faire une surveillance accrue des travaux du Club de golf Saint-Raphaël ? Permis délivré par la Ville.

Monsieur Léandro Mota

- Projets du Club de golf? Avez-vous accès aux informations? Avez-vous accès à un service qui vous permettrait d'intervenir?

Monsieur Karine Khoury

- Collectes des débris à la suite de l'inondation

- Qu'en est-il des réclamations pour les inondations déposées après le délai mentionné de deux semaines par la ville?

Monsieur Nathalie Leclerc

- L'état de la chaussée en sortant de L'Île (dénivellation) avant d'emprunter le pont.

Fin : 21 h 52

---

## 10 - Période de questions des membres du conseil

Aucune question.

---

### CA24 28 133

**Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du mardi 2 juillet 2024**

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du mardi 2 juillet 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.07 1249452023

---

### CA24 28 134

**Adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du mercredi 31 juillet 2024.**

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du mercredi 31 juillet 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.08 1249452024

---

### CA24 28 135

**Prendre acte des procès-verbaux et des comptes rendus des comités de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève**

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

De prendre acte du dépôt des procès-verbaux des séances du comité consultatif d'urbanisme du mardi 18 juin et du mardi 16 juillet 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.09 1249452025

---

**CA24 28 136**

**Approuver un projet d'offre d'achat et un formulaire d'acceptation par lesquels la Ville s'engage à acquérir du ministère des Transports et de la Mobilité durable, aux fins d'emprise routière, un terrain vacant, connu et désigné comme étant le lot 4 299 577 du cadastre du Québec situé du côté est de la montée de l'Église, au nord de la rue Robert dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour la somme de 43 801 \$, plus les taxes applicables, le cas échéant. N/Réf. : 31H12-005-0119-01/mandat 24-0309-T**

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

1. D'approuver un projet d'offre d'achat et un formulaire d'acceptation par lesquels la Ville s'engage à acquérir du ministère des Transports et de la Mobilité durable, aux fins d'emprise routière, un terrain vacant, connu et désigné comme étant le lot 4 299 577 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2 917,4 m<sup>2</sup>, situé du côté est de la montée de l'Église, au nord de la rue Robert dans l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève, pour la somme de 43 801 \$, plus les taxes si applicables, le cas échéant, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'offre d'achat et au formulaire d'acceptation;
2. D'autoriser la signature du formulaire d'acceptation de l'offre par le greffier de la Ville;
3. D'émettre le chèque requis de 4380,10 \$ à titre d'acompte ou de dépôt pour la transaction;
4. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1246462004

---

**CA24 28 137**

**Accorder une contribution non récurrente de 10 000 \$ au Centre des arts de la Scène Pauline-Julien en soutien à son projet d'aménagement d'un amphithéâtre extérieur. Approuver la convention à cet effet.**

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

D'accorder une contribution non récurrente de 10 000 \$ au Centre des arts de la scène Pauline-Julien en soutien à son projet d'aménagement d'un amphithéâtre extérieur.

D'approuver la convention à cet effet.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1249350016

---

**CA24 28 138**

**Affecter un montant de 2 000 \$ en provenance des surplus du tournoi de golf au profit des organismes communautaires de l'arrondissement à plusieurs partenaires, conformément aux critères de l'annexe 5 de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.**

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'affecter un montant de 2 000 \$ en provenance des surplus du tournoi de golf au profit des organismes communautaires de l'arrondissement à plusieurs partenaires, conformément aux critères de l'annexe 5 de la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, comme suit:

Centre des Arts de la scène Pauline-Julien	1 000,00 \$
Fondation Art Saving Life	1 000,00 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1249350015

---

**CA24 28 139**

**Conclure une entente-cadre avec Groupe Civitas inc pour des services professionnels en conception et surveillance des travaux pour le programme de réfection et de développement d'infrastructures sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, pour une période de 2 ans, avec 2 options de prolongation de 12 mois chacune (Montant estimé de l'entente : 944 634,60 \$, taxes incluses - Appel d'offres public (2024-10)) - (4 soumissionnaires).**

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

1. D'accorder au soumissionnaire Groupe Civitas inc, ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour des services professionnels en conception et surveillance des travaux pour le programme de réfection et de développement d'infrastructures sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, pour une période de 2 ans, avec 2 options de prolongation de 12 mois chacune (Montant estimé de l'entente : 944 634,60 \$ , taxes incluses - Appel d'offres public (2024-10)) - (4 soumissionnaires);
2. D'imputer ces dépenses à même le budget de l'arrondissement, et ce au rythme des besoins à combler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.04 1240543010

---

**CA24 28 140**

**Prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé-es, pour la période du 1er au 30 juin 2024 et du 1er au 31 juillet 2024, en vertu du règlement CA28 0074.**

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé-es, pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2024 et du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2024, en vertu du règlement CA28 0074.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1249452026

---

#### **CA24 28 141**

**Affecter un montant total maximal de 1 000 000,00 \$ (incluant les taxes) afin de réaliser le projet de réaménagement à la bibliothèque de L'Île-Bizard et autoriser la Direction de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève à octroyer tout contrat lié à ce projet.**

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'affecter un montant total maximal de 1 000 000,00 \$ (incluant les taxes) afin de réaliser le projet de réaménagement à la bibliothèque de L'Île-Bizard et d'autoriser la Direction de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève à octroyer tout contrat lié à ce projet.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1249350018

---



**CA24 28 142**

**Autoriser l'occupation du domaine public, sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé: "Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 3 septembre 2024" joint au sommaire décisionnel et édicter les ordonnances applicables.**

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'autoriser l'occupation du domaine public, sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé: "Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 3 septembre 2024" joint au sommaire décisionnel et édicter les ordonnances applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1249350017

---

**CA24 28 143**

**Avis de motion et adoption d'un projet de règlement - Règlement numéro CA28 0023-49 modifiant le Règlement de zonage CA28 0023 à l'effet d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029).**

Avis de motion est donné par le maire d'arrondissement monsieur Doug Hurley et dépôt du projet de règlement est fait en vue de l'adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement, du règlement numéro CA28 0023-49 modifiant le Règlement de zonage CA28 0023 à l'effet d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029).

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT**

Et résolu :

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Richard BELANGER

D'adopter le projet de règlement numéro CA28 0023-49 modifiant le Règlement de zonage CA28 0023 à l'effet d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1247905021

---

**CA24 28 144**

**Avis de motion et adoption d'un premier projet de règlement - Règlement numéro CA28 0023-48 modifiant le Règlement de zonage CA28 0023 à l'effet de modifier, abroger et adopter diverses dispositions réglementaires.**

Avis de motion est donné par le maire d'arrondissement monsieur Doug Hurley et dépôt du projet de règlement est fait en vue de l'adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement, du règlement numéro CA28 0023-48 modifiant le Règlement de zonage CA28 0023 à l'effet de modifier, abroger et adopter diverses dispositions réglementaires.

**ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT**

Et résolu :

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Richard BELANGER

D'adopter le projet de règlement numéro CA28 0023-48 modifiant le Règlement de zonage CA28 0023 à l'effet de modifier, abroger et adopter diverses dispositions réglementaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1247905022

---

**CA24 28 145**

**Avis de motion et adoption d'un premier projet de règlement - Règlement numéro CA28 0024-14 modifiant le Règlement de lotissement CA28 0024 à l'effet de modifier le tableau sur les dimensions minimales de tout lot destiné à la construction pour la zone R1-205.**

Avis de motion est donné par le maire d'arrondissement monsieur Doug Hurley et dépôt du projet de règlement est fait en vue de l'adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement, du règlement numéro CA28 0024-14 modifiant le Règlement de lotissement CA28 0024 à l'effet de modifier le tableau sur les dimensions minimales de tout lot destiné à la construction pour la zone R1-205.

**ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT**

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'adopter le premier projet de règlement numéro CA28 0024-14 modifiant le Règlement de lotissement CA28 0024 à l'effet de modifier le tableau sur les dimensions minimales de tout lot destiné à la construction pour la zone R1-205.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1247905023

---

**CA24 28 146**

**Avis de motion et adoption d'un projet de règlement - Règlement numéro CA28 0025-4 modifiant le Règlement sur les dérogations mineures numéro CA28 0025 de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève à l'effet de soumettre les travaux de remblais et déblais pouvant faire l'objet d'une demande de dérogation mineure.**

Avis de motion est donné par le maire d'arrondissement monsieur Doug Hurley et dépôt du projet de règlement est fait en vue de l'adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement, du règlement numéro CA28 0025-4 modifiant le Règlement sur les dérogations mineures numéro CA28 0025 de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève à l'effet de soumettre les travaux de remblais et déblais pouvant faire l'objet d'une demande de dérogation mineure.

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT**

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'adopter le projet de règlement numéro CA28 0025-4 modifiant le Règlement sur les dérogations mineures numéro CA28 0025 de l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève à l'effet de soumettre les travaux de remblais et déblais pouvant faire l'objet d'une demande de dérogation mineure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.05 1247905024

---

**CA24 28 147**

**Avis de motion et adoption d'un projet de règlement - Règlement numéro CA28 0041-02 modifiant le Règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme CA28 0041 à l'effet de modifier certaines règles.**

Avis de motion est donné par le maire d'arrondissement monsieur Doug Hurley et dépôt du projet de règlement est fait en vue de l'adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement, du règlement numéro CA28 0041-02 modifiant le Règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme numéro CA28 0041 à l'effet de modifier certaines règles.

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT**

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'adopter le projet de règlement numéro CA28 0041-02 modifiant le Règlement relatif au comité consultatif d'urbanisme numéro CA28 0041 à l'effet de modifier certaines règles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.06 1247905025

---

**CA24 28 148**

**Avis de motion et dépôt - Règlement numéro CA28 0067-2 modifiant le Règlement sur l'occupation du domaine public CA28 0067 de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève à l'effet d'ajouter des exigences sur l'occupation temporaire du domaine public.**

Avis de motion est donné par le maire d'arrondissement monsieur Doug Hurley et dépôt du projet de règlement est fait en vue de l'adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement, du règlement numéro CA28 0067-2 modifiant le Règlement sur l'occupation du domaine public CA28 0067 de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève à l'effet d'ajouter des exigences sur l'occupation temporaire du domaine public.

40.07 1247905026

---

**CA24 28 149**

**Avis de motion et adoption d'un projet de règlement - Règlement numéro CA28 0011-7 modifiant le Règlement sur les permis et certificats CA28 0011 à l'effet de modifier certaines dispositions.**

Avis de motion est donné par le maire d'arrondissement monsieur Doug Hurley et dépôt du projet de règlement est fait en vue de l'adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement, du règlement numéro CA28 0011-7 modifiant le Règlement sur les permis et certificats CA28 0011 à l'effet de modifier certaines dispositions.

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT**

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'adopter le projet de règlement numéro CA28 0011-7 modifiant le Règlement sur les permis et certificats CA28 0011 à l'effet de modifier certaines dispositions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.08 1247905027

---

**CA24 28 150**

**Avis de motion et adoption d'un projet de règlement - Règlement numéro CA28 0015-06 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale CA28 0015 de manière à modifier certaines dispositions.**

Avis de motion est donné par le maire d'arrondissement monsieur Doug Hurley et dépôt du projet de règlement est fait en vue de l'adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement, du règlement numéro CA28 0015-06 modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale PIIA CA28 0015 de manière à modifier certaines dispositions.

### **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT**

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'adopter le projet de règlement numéro CA28 0015-06 modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale PIIA CA28 0015 de manière à modifier certaines dispositions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.09 1247905028

---

#### **CA24 28 151**

**Adoption - Règlement modifiant le règlement intérieur du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (CA28 0074-1).**

ATTENDU l'avis de motion donné du règlement modifiant le règlement intérieur du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés, à la séance du conseil d'arrondissement du 2 juillet 2024 par sa résolution CA24 28 115;

ATTENDU le dépôt du projet de ce règlement à la séance du conseil d'arrondissement du 2 juillet 2024 par sa résolution CA24 28 115;

ATTENDU QU'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU QUE l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'adopter, avec modifications, le règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement de L'Île Bizard - Sainte-Geneviève sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (CA28 0074-1).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.10 1240419001

---

#### **CA24 28 152**

**Adoption - Règlement modifiant le règlement sur les tarifs (exercice financier 2024) - CA28 0082-2**

ATTENDU l'avis de motion donné du règlement modifiant le règlement sur les tarifs (exercice financier 2024), à la séance du conseil d'arrondissement du 2 juillet 2024 par sa résolution CA24 28 120;

ATTENDU le dépôt du projet de ce règlement à la séance du conseil d'arrondissement du 2 juillet 2024 par sa résolution CA24 28 120;

ATTENDU QUE l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'adopter, le règlement modifiant le règlement sur les tarifs (exercice financier 2024) - CA28 0082-2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.11 1249350014

---

### CA24 28 153

**Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin d'installer une enseigne sur marquise à l'adresse sise au 19, rue Paiement correspondant au lot numéro 1 843 822 du cadastre du Québec.**

*La conseillère d'arrondissement madame Danielle Myrand, déclare avoir un intérêt dans ce dossier, elle s'abstient de participer aux délibérations et de voter sur cette question.*

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

D'accepter, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, l'installation d'une enseigne sur marquise à l'adresse sise au 19, rue Paiement correspondant au lot numéro 1 843 822 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.12 1249606010

---

**CA24 28 154**

**Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 1035, avenue Théoret composée du lot 6 541 738 du cadastre du Québec.**

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, la construction d'une résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 1035, avenue Théoret composée du lot 6 541 738 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.13 1249606011

---

**CA24 28 155**

**Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 1031, avenue Théoret composée du lot 6 541 739 du cadastre du Québec.**

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, la construction d'une résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 1035, avenue Théoret composée du lot 6 541 738 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.14 1249606012

---

**CA24 28 156**

**Désigner un maire suppléant pour l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève**

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

De désigner la conseillère d'arrondissement madame Suzanne Marceau à titre de mairesse suppléante de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, à compter du 4 septembre jusqu'au 3 décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.01 1249452027

---

**Dépôt de documents - Juin et juillet 2024**

- Rapport mensuel revenus locaux;
- Rapport budgétaire sommaire ;
- Liste des virements budgétaires - PDI;
- Liste des virements budgétaires – Budget de fonctionnement;
- Conciliation – surplus du golf;

- Liste des permis émis – occupation;
- Liste des permis émis – construction;
- Liste des permis émis – lotissement.

60.01

---

**CA24 28 157**

**Levée de la séance**

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

De lever la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 3 septembre 2024 à, 22 h 09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

---



Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Doug HURLEY  
Maire d'arrondissement

---

Edwige NOZA  
Secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 octobre 2024.